

# MAIRIE DE SEUGY

## COMPTE RENDU

### Du conseil municipal du 25 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-cinq octobre à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur Jacques ALATI, Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALATI

**PRESENTS:** Messieurs Jacques ALATI, Patrice LECLAIRE, Michel CAHOUR, Patrick GAUGAIN ;Philippe BLANCHARD, Patrick VINCENT , Dominique GEHAN, Gérard COCHET, Vincent PASQUET, Mesdames Marie-Laure SAVY, Ariane COLLARD, Valérie DELPLACE JEOFFROY, Evelyne VAN HAECKE, Ana VALIN,

**POUVOIR,** Pascale POLGE à Mr ALATI

**ABSENT,** Pascale POLGE

**SECRETAIRE :** Mr CAHOUR

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 19 octobre 2019

**Ouverture de la séance 20 h 30**

Il est demandé au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la création d'une surverse au plateau surélevé rue de la Chapelle

Autorisé à l'unanimité

**Approbation du conseil municipal du 25 juin 2019**

Approuvé à l'unanimité

**Porter à connaissance : intercommunalité, rapports d'activités**

Point sur la vidéosurveillance reste 2 poteaux qui seront équipés courant semaine prochaine

Monsieur le Maire nous informe que le terrain de tennis sera occupé le samedi matin de 9h30 à 10h30 par les adhérents du foyer rural

3 plantations d'arbres ont été faites (école et terrain de jeu)

Refus d'autorisation à la société TERRA pour l'exploitation de la décharge d'Epinau Champlâtreux

**Création d'une surverse au plateau surélevé rue de la Chapelle**

Compte tenu des problèmes de stagnation d'eau formant une nappe lors des orages, il est demandé, afin d'évacuer, la création d'une surverse au plateau surélevé.

Cette dernière se matérialise par la création et la pose d'un caniveau grille de 40 au lieu et place du caniveau en pavés.

Le coût s'élevant à 9 850.00€ HT soit 11 820.00€ TTC

Il est demandé au conseil d'autoriser M. le Maire à signer tous documents concernant cette création

Approuvé à l'unanimité.

### **Projet d'enfouissement des réseaux rue de la fontaine et Mahiot**

Le syndicat mixte départemental SMDEGTVO nous informe que dans le cadre de la programmation 2019 des subventions pour l'enfouissement des réseaux rue de la fontaine et ruelle Mahiot nous ont été accordées comme suit :

Ruelle MAHIOT

RESEAU	MONTANT PREVU DES TRAVAUX HT	SUBVENTIONS SMDEGTVO EN €
Electricité	38 940.27€	15 576.11 € (40%)
Télécom	32 052.77 €	9 615.83 € (30%)
Eclairage public	22 545 .01 €	3 381.75 € (15%)

Rue de la fontaine n° 1 à 12

RESEAU	MONTANT PREVU DES TRAVAUX HT	SUBVENTIONS SMDEGTVO EN €
Electricité	48 224.19 €	19 289.68 € (40%)
Télécom	24 980.77€	7 494.23 € (30%)
Eclairage public	33 514.15 €	5 027.12 € (15%)

Il est demandé au conseil d'autoriser M. le Maire à lancer l'appel d'offres de ces travaux.

Approuvé à l'unanimité

### **Rapport de la commission environnement**

Réunion décors de Noël : vendredi 8 novembre 2019 à 17h à la mairie

Réunion de vérification des décors : vendredi 15 novembre à 9 h à la mairie

Fabrication d'un tonneau de bois pour le pied du sapin à l'école (par l'employé municipal)

A peindre en bleu nuit une planche en bois pour la décoration joyeux Noël (école)

Il est prévu une ½ journée environnement pour planter des oignons de fleurs à la mairie et à l'école le lundi 4 novembre à 10 h

En prévision début mai 2020, une journée environnement conviviale sera organisée avec plantation de vivaces, nettoyage et pique-nique

A prévoir la mise en place d'une bordure en pavé sur la parcelle verte à l'entrée du chemin de Bertinval, puis réfection de cette parcelle

### **Rapport de la commission parking**

Il a été défini lors de ces réunions un plan d'action en 3 parties, réalisation à court terme, moyen terme et long terme.

#### **Operations à court terme :**

Rue de Viarmes:(après accord de la direction des routes)

Marquage rue de Viarmes de 8 places de stationnement :

Au 7 : 1 place, au 24 : 1 place, au 25 : 3 places et au 28 : 2 places.

Création d'un passage piéton sur le dos d'âne en bas de la rue de VIARMES.

#### Rue de la Fontaine :

Mettre en sens unique le début de la rue de la Fontaine du rond-point à la rue de la Chapelle, afin de fluidifier l'entrée dans le village.

Marquage du 2 au 4 en supprimant les plots après le passage piéton.

Devant le café marquage de 2 places de stationnement en zone bleue

Déplacement du passage piéton vers le bateau du porche du café, afin de gagner une place.

Au 11 marquage de 2 places.

Au 21 marquage de 2 places.

Au 27 marquage de 1 place à cheval sur le trottoir.

#### Clos Aramis :

Création de 3 places en amputant sur le pare-terre de fleur.

#### **Operations à moyen terme :**

##### Rue de la Fontaine :

Au lavoir création de 3 places en déplaçant les bordures sur le trottoir et en ajoutant des bateaux, stationnement à cheval sur le trottoir.

##### Rue de la gare :

Parking de la gare création de 4 places en supprimant la haie et le banc.

##### Rue de Giez :

Aménagement arboré du terrain municipal rue de Giez pour création d'une vingtaine de places environ.

#### **Operations à long terme :**

##### Rue de Luzarches.

Achat d'une bordure de 1.5m de terrain pour création de stationnement en face du cimetière avec remblaiement du fossé.

##### Ruelle du Four.

Dans le cadre éventuel de l'achat du terrain ruelle Du Four on aurait la possibilité de créer un minimum de 30 places de stationnement.

##### Place de l'église

Réhabilitation de la place de l'église en remplaçant les arbres actuels (malades) par d'autres essences végétales permettant ainsi la création de plus de places de parking.

Reste en interrogation l'avenir de la maison des pompiers.

#### **Conclusion :**

Le projet d'aménagement et d'organisation du stationnement dans notre village est un vaste chantier sur une durée estimative de 6 ans dans sa totalité, afin de pouvoir rendre au village un aspect dégagé, faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens et prévoir les mutations futures de notre population.

L'aménagement de la place de l'église et du parc paysagé du la ruelle du four sont dans la continuité des aménagements de l'école et de la mairie, redonner de la visibilité à notre patrimoine, ici l'église et la préservation des espaces vert avec la création d'un parc pour la ruelle du four.

Environ 85 places de stationnement seront créées au terme de ce projet.

Le conseil municipal décide de faire, dans un premier temps, les marquages au sol afin de délimiter les places de stationnement, rue de Viarmes rue de la fontaine, clos Aramis, rue de la chapelle.

Création de places supplémentaires de stationnement supplémentaires sur le parking de la gare.

Autorise Monsieur le Maire à lancer une étude d'aménagement d'un parking sur le terrain situé à l'angle de la rue de Giez et du chemin de Royaumont.

Approuvé à l'unanimité

## **DIA**

Section B 1181

Section B 610 et 620

Section B 1094-B421-B822-B1468-B1441-B1443-B1445-B1469-B1475

Section B 30-B 31 B1013

Section A 697

Section B 847

Section B 945

Section A 266 et A 267

## **Rapports d'activités consultable en mairie**

Rapport d'activité du parc naturel régional Oise Pays de France (2018)

Rapport d'activité TRIOR (2018)

Rapport d'activité de l'action de l'état dans le Val d'Oise

Rapport d'activité SIECCAO

## **Compte rendu des commissions**

### **Jeunesse et sport**

Donne programme des activités prévues pour les ados.

### **Questions diverses**

Demande de mettre des portes vélos à proximité du terrain de foot.

Demande d'ajouter un panneau d'interdiction de fumer à l'entrée du terrain de sport.

Une permanence de CIAS sera en mairie le 4 novembre 2019

Suite à une remarque de Monsieur Cochet, Monsieur le Maire nous explique la raison pour laquelle le conseil municipal de ce jour a été fait en retard (légalement on est tenu de convoquer un conseil municipal par trimestre).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 50.

SEUGY, le 25/10/2019

Le Maire  
Jacques ALATI

Patrice LECLAIRE

Michel CAHOUR

Marie Laure SAVY

Ariane COLLARD

Valérie DELPLACE JEOFFROY

Patrick GAUGAIN

Philippe BLANCHARD

Patrick VINCENT

Evelyne VAN HAECKE

ANA Valin

Dominique GEHAN

Gérard COCHET

Vincent PASQUET